

Modalités d'organisation

En fonction de votre calendrier

Ces webinaires sont organisés à votre convenance, selon vos disponibilités : à horaire fixe, toutes les semaines, sur une semaine ou un mois...

Seul, à deux ou à trois personnes

Facturation par poste informatique connecté (1 à 3 auditeurs).

Un fonctionnement simple

Une fois l'inscription validée et le planning fixé, vous recevez 24 h puis 1 h avant le rdv, un lien Web sur lequel il vous suffit de vous connecter à l'heure de la conférence. Les échanges se font par clavardage (clavier) et/ou micro.

Nouveaux tarifs par poste connecté sans adhésion nécessaire

1 séance → 165 € HT – 198 € TTC

4 séances → 497,5 HT – 597 € TTC

Soit le même tarif qu'une journée à Paris, sans les frais d'hébergement et de déplacement

+ information

Yannick Lechevallier
contact@monde-commun.org
contact@coopdec.org
06 12 72 96 71

« Les programmes proposés ici sont indicatifs et sont adaptés en fonction de votre collectivité et de vos attentes »
Les conférences sont ponctuées de nombreuses études de cas. Vous recevez après chaque webinaire différents documents et bibliographie.



Formation
Internet

4 sessions
durée 1h30

à suivre de son bureau,
ou de chez soi,
sur son ordinateur
ou sur son mobile

Initiation à l'action internationale des collectivités locales

L'Agence du Monde Commun propose depuis plusieurs années des formations et des conférences d'actualité par Internet.

Pour comprendre la nécessité et la diversité d'une politique internationale pour une collectivité, nous proposons une série de 4 conférences interactives par Internet (webinaires), à suivre de chez vous ou de votre bureau.

Notre objectif est d'aborder les principaux éléments de l'action internationale des collectivités locales pour maîtriser les enjeux de l'action extérieure des collectivités locales (AICT-AECT/Coopération décentralisée/Jumelage/Diplomatie des villes/Internationalisation...) et posséder les éléments de vocabulaire et de discours utilisés dans différents environnements.

séance 1

Contexte et historique de l'action internationale des collectivités locales

→ L'évolution de l'engagement international des collectivités

- les 100 ans du mouvement international des Maires.
- la dynamique des « jumelages »
- la période de la coopération décentralisée
- les stratégies d'action d'internationale (rayonnement, promotion, développement partagé)

→ Les « chiffres » concernant ces engagements

- les liens et collaborations/les pays
- les budgets, en France et en Europe
- les réseaux de collectivités

→ Premiers éléments de vocabulaire

séance 2

Cadre juridique de l'action internationale des collectivités locales

→ L'encadrement juridique de l'engagement international des collectivités en France

- de la loi de 1992 à la loi de 2014
- les enjeux de la réforme territoriale

→ L'encadrement juridique de l'engagement financier

- le cadre budgétaire général
- la loi Oudin Santini le 1 % Eau/Assainissement/ Electricité/le 1 % Déchets

→ Le cadre conventionnel

- une convention facultative
- restrictions sur les signataires

→ Le mandat spécial pour les déplacements

→ Éléments de vocabulaire et de langage

4 SÉANCES INDÉPENDANTES CHOIX À LA CARTE

Possibilité de réaliser des webinaires à la demande sur des sujets spécifiques

séance 3

Action internationale des collectivités locales bailleurs et autres acteurs

→ Les financements de l'État Français

- Ministère des Affaires Étrangères/AFD
- autres financements

→ Les financements européens

- financements des accords de coopération
- modalités de fonctionnement et enjeux

→ Organismes internationaux et collectivités/ Les ONG Associations de solidarité internationale

- « Combien de divisions » ?
- Quels soutiens ? Quels partenariats ?

→ Quelques éléments chiffrés pour développer sa stratégie

séance 4

Une politique d'internationalisation du territoire

→ Les différents champs d'interventions isolées ou collectives des autorités locales

- les collaborations de collectivités à collectivités
- la « diplomatie des villes » et les réseaux
- ...

→ Les enjeux d'un écosystème local d'internationalisation

- le diagnostic de mondialité du territoire
- les coopérations mutuellement avantageuses
- le développement de la mobilité et de l'économie